

## Convention de formation

### Entre **[Prénom NOM]** et l'Université Sorbonne Paris Cité

Vu l'arrêté du 25 mai 2016 relatif fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat ;

Vu le contrat de site du 17 juillet 2014 accréditant l'Université Sorbonne Paris Cité pour délivrer le doctorat [...] ;

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'USPC et des conseils des établissements membres de l'USPC concernant la formation doctorale ;

Vu le règlement intérieur de l'établissement **[ETABLISSEMENT]**

Vu le règlement intérieur de l'unité **[Unité du directeur de thèse]**

Il est convenu ce qui suit

#### Dispositions générales

**[Prénom NOM]** sera inscrit au sein de l'établissement **[ETABLISSEMENT]** en vue de réaliser son doctorat dans l'école doctorale **[ED numéro et intitulé]** dans la discipline **[Intitulé diplôme]** sur le sujet **[« titre de la thèse »]**.

#### 1. Déroulement

**[Prénom NOM]**

- dispose d'un financement dédié et réalise son doctorat à temps complet. L'employeur / l'organisme financeur est **[nomenclature standard Amethis]**
- réalise son doctorat à temps partiel sous le statut **[Menu déroulant ??]**

#### 2. Calendrier prévisionnel du projet de recherche

La durée prévisionnelle du projet de recherche est de **[NN]** semestres.

Le calendrier prévisionnel est **[A compléter]**.

#### Commentaires

Lorsqu'il est effectué à temps complet, la durée prévisionnelle du projet de recherche est de 6 semestres sauf situations particulières (doctorants financés par le CSC par exemple). Dans le cas d'un doctorat effectué à temps partiel, la durée prévisionnelle est **au maximum** de 6 ans.

Le calendrier prévisionnel doit être suffisamment précis pour constituer un document de référence sans pour autant entrer dans un détail irréaliste. Un échéancier semestriel semble réaliste.

Il doit inclure le calendrier prévisionnel des séjours dans les deux pays, si la thèse se

fait dans le cadre d'une cotutelle internationale ou le calendrier prévisionnel des séjours dans le laboratoire de recherche académique et dans un laboratoire d'une entreprise privée, si la thèse se fait dans le cadre d'un partenariat avec un centre de recherche non académique,  
Le calendrier doit inclure la période de rédaction.

### 3. Modalités d'encadrement, de suivi de la formation et d'avancement des recherches

Cette thèse sera réalisée au sein de **[Unité, identifiant unité]**, sise à **[Adresse laboratoire]**, sous la direction de **[nom des directeur.rice.s, co-directeur.rice.s, co-encadrant.e.s avec qualités, unité de rattachement et, le cas échéant, le pourcentage d'encadrement]**.

**Le cas échéant, précisez la co-tutelle avec le nom de l'établissement et du laboratoire et le pays.]**

Les modalités de suivi de la formation et d'avancement des recherches sont les suivantes **[A compléter]**.

#### Commentaires

Rappeler les règles de l'ED et/ou de l'unité relatives au suivi et notamment le calendrier. Celles-ci doivent *a minima* respecter le texte de l'arrêté du 25 mai 2016 (art. 13).

Lorsque celle-ci est connue, indiquer la composition du comité de suivi.

Préciser également les pré-requis spécifiques à l'école doctorale pour la soutenance (par exemple : publication d'un article), en prenant en compte les éventuelles clauses de confidentialité.

### 4. Conditions matérielles de réalisation du projet de recherche

Les conditions matérielles de réalisation du projet de recherche sont les suivantes : **[A compléter]**.

#### Commentaires

Indiquer dans le corps du texte éventuellement, les ressources spécifiques que le doctorant utilisera (mission sur le terrain, accès aux bases de données / ressources documentaires et/ou bases de données, plateformes, grands instruments...).

Le financement de la participation aux congrès ou colloques, des réunions du comité de suivi ou du jury de thèse sera également indiqué.

### 5. Modalités d'intégration dans l'unité ou l'équipe de recherche

Les modalités d'intégration dans l'unité ou l'équipe de recherche sont les suivantes

#### Commentaires

Indiquer dans le corps du texte, « le doctorant doit se conformer aux règles et usages en vigueur de l'établissement d'accueil (Université et unité de recherche) : règlement

intérieur, réglementation des personnels contractuels, règles d'hygiène et sécurité.... ». Préciser les règles usuelles de l'unité, notamment

- la mise à disposition d'un espace de travail ;
- les ressources documentaires et/ou bases de données ;
- le cas échéant, les conditions relatives à la restauration ;
- les règles de sécurité lorsque celles-ci ne sont pas indiquées dans le règlement intérieur de l'unité ;
- le cas échéant les méthodes d'intégration de l'unité de recherche telles que des animations scientifiques ou d'intégration (offertes ou obligatoires), les éventuelles responsabilités collectives que le doctorant devra assumer au sein de l'unité.

## 6. Projet professionnel prévisionnel

Le projet professionnel de **[Prénom NOM]** est **[A compléter]**.

### Commentaires

La doctorante / le doctorant doit ici préciser son projet professionnel (3 à 10 lignes). Il s'agit d'un projet prévisionnel et révisable. Il peut être multiple en début de doctorat et se préciser progressivement.

Son parcours individuel de formation doit lui permettre de préparer ce projet professionnel.

## 7. Le parcours individuel prévisionnel de formation en lien avec ce projet personnel ;

Afin de réaliser ce projet personnel et son projet de recherche, **[Prénom NOM]** définit le parcours de formation suivant **[A compléter]**.

### Commentaires

Il s'agit ici d'indiquer les grands types de formations définies par l'ED que le doctorant, avec son encadrant et son ED, envisage de suivre pour mener à bien son projet de recherche et personnel ;

- Formations disciplinaires (notamment celles proposées par l'ED ou le CED)
- Formations transversales (notamment celles proposées par l'ED ou le CFDip)

Préciser également les formations spécifiques liées au projet de thèse (sécurité, expérimentation animale notamment) et aux activités en parallèle (enseignement).

Le cas échéant, l'ouverture internationale sera précisée.

## 8. Objectifs de valorisation des travaux de recherche du doctorant

Les objectifs de valorisation des travaux de recherche de **[Prénom NOM]** sont **[A compléter]**.

### Commentaires

Le texte standard pour l'ED / l'unité doit contenir les informations relatives aux éléments suivants

- diffusion
- publication (notamment les règles d'affiliation)
- confidentialité
- droit à la propriété intellectuelle

Il peut être le cas échéant complété par le directeur de thèse.

Fait à **[Lieu]** le **[Date]**

Le doctorant	Le directeur de thèse
Le directeur de l'unité	Le directeur de l'ED